



**CNRACL**

**INFORMATIONS ÉLECTIONS**

## Adresse aux syndicats

Le 8 mars 2021

Cher-e-s camarades,

A une semaine de la clôture du scrutin le taux de participation au vote par voie électronique le 7 mars à 21h00 est de 2,43% pour les actifs, 2.86% pour les retraité-e-s.

Le taux de participation pour le vote par correspondance ne sera connu qu'à l'issue du dépouillement puisqu'il y aura un relevé les 18 et 23 mars. (*attention ne seront retenus que les votes avec un cachet de la poste daté au 15 mars au plus tard*)

A titre indicatif, le taux de participation par voie électronique, à mi-scrutin, en 2014, était de 2%.

Rien n'est donc gagné, rien n'est donc perdu et dans tous les cas nous devons continuer de faire progresser la CGT.

**Cette prochaine semaine sera déterminante pour les 2 modalités de vote.**

Beaucoup d'agents n'ont pas encore voté soit en attente du weekend, soit parce qu'ils n'ont pas reçu leur matériel de vote.

**Le réassort fonctionne bien et sera possible jusqu'au 15 mars 17h00, mais il convient de ne pas attendre.**

Au-delà de l'info lors des passages dans les services, n'hésitez pas à (re)diffuser sur les réseaux sociaux, par mail et texto aux syndiqués, les moyens de réassort :

- Par téléphone : 05.57.57.91.00
- Par mail : <https://www.cnracle.retraites.fr/nous-connaître/aide-et-contact-nous-connaître/reassort-elections-cnracle-2021-actifs-et-retraites>

*Muni-e du n° de sécurité sociale et/ou de contrat CNRACL qui est parfois demandé (ce numéro est affiché sur la liste des électeurs sur le site de la CNRACL).*

Ainsi que le lien de lien de vers le site de vote : <https://cnracle.vote.voxaly.com>

Pour tout problème ou difficultés vous pouvez continuer à interpeller la permanence élections CNRACL au mail suivant : [votescgtnrcal2021@gmail.com](mailto:votescgtnrcal2021@gmail.com)

La situation sanitaire et l'inertie de la Caisse comme de nos Directions sur cette élection nous oblige à ne compter que sur nos forces militantes et nous sommes convaincus que dans ce registre, personne ne peut rivaliser avec la CGT !

N'oublions pas de prendre contact avec les agent-e-s en télétravail ou en maladie, en AT/MP et en longue maladie, car ces derniers n'ont souvent pas été avertis par les directions du vote en cours.



**VOTEZ CGT C'EST SE PROTÉGER D'UNE ÉVENTUELLE RÉFORME DES RETRAITES**

**UNE FORTE PARTICIPATION C'EST RENFORCER LES PRÉROGATIVES ET LES MOYENS D'ACTIONS DES ÉLU·E·S CGT.**

**Courage les camarades... Bonne campagne**